

ÉTUDE CONCERNANT UNE AIRE MARINE PROTÉGÉE AUX ÎLES-DE-LA-MADELEINE

297

DB47

Les effets liés à l'exploration et l'exploitation des ressources naturelles sur les nappes phréatiques aux Îles-de-la-Madeleine, notamment ceux liés à l'exploration et l'exploitation gazière

6210-10-001

1. ÉTAT DE SITUATION

- Le 5 décembre 2011, Québec annonce la conclusion d'un accord intergouvernemental relatif à la réalisation d'une étude concernant une aire marine protégée aux Îles-de-la-Madeleine.
- Le territoire à l'étude, qui ne comprend pas les îles mais inclut les lagunes, couvre une superficie d'environ 17 000 km² (Cf. carte en annexe).
- L'étude vise cinq objectifs :
 1. Caractériser le territoire à l'étude au plan écologique, économique, social et culturel.
 2. Réaliser un portrait des ressources naturelles (minérales, gazières, pétrolières et halieutiques, des potentiels d'exploitation et du niveau de représentativité du milieu naturel de la partie sud du golfe du Saint-Laurent.
 3. Analyser les enjeux de conservation du territoire, les impacts en termes de retombées économiques et les objectifs de conservation et de mise en valeur.
 4. Identifier et décrire les secteurs d'intérêt pour la conservation de la biodiversité marine et des ressources culturelles.
 5. Évaluer les possibilités de mise en valeur, d'éducation et d'appréciation du milieu marin ainsi que les contraintes liées à la création d'une aire marine protégée.
- D'une durée de deux années, l'étude est coordonnée par le MDDEFP et Parcs Canada. Le volet scientifique a été confié à une équipe de chercheurs de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), laquelle collabore avec le Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes (CERMIM) basé aux Îles-de-la-Madeleine.
- Cette étude, dont le coût est estimé à environ 400 000 \$, est financée à parts égales par le MDDEFP et Parcs Canada. Le rapport final de l'étude sera déposé, au printemps 2014, au directeur exécutif pour le Québec de Parcs Canada et au sous-ministre adjoint au développement durable du MDDEFP.
- Un comité consultatif rassemblant des représentants des différents secteurs des Îles-de-la-Madeleine a été créé au printemps 2011. Ce comité a pour mandat de créer un dialogue continu entre les intervenants locaux et régionaux et le comité directeur responsable de l'étude.
- Le comité consultatif est coprésidé par messieurs Joël Arseneau, maire des Îles-de-la-Madeleine, Léopold Gaudreau, sous-ministre adjoint au développement durable au MDDEFP, et Michel Boivin, directeur exécutif

pour le Québec à Parcs Canada. Le comité s'est réuni à deux reprises, en mai et novembre 2012.

- L'UQAR a réalisé des enquêtes en 2012 pour cerner les attentes et les préoccupations de la communauté madelinienne relativement à un éventuel projet d'aire marine. Plus récemment, un atelier a été organisé avec des intervenants du milieu pour recueillir leur expertise et consolider le diagnostic du territoire d'étude.

2. PROBLÉMATIQUE DE L'EXPLORATION ET DE L'EXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES

- Les activités d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures ne sont généralement pas permises dans une aire marine protégée car elles ne sont pas compatibles avec les objectifs visés en matière de conservation et de mise en valeur.
- La réalisation d'activités d'exploration et d'exploitation des ressources naturelles en milieu insulaire pourrait avoir des impacts sur la biodiversité côtière et marine d'une éventuelle aire marine protégée.

Date : 29 avril 2013

Ministère : Développement durable, Environnement, Faune et Parcs

Annexe – Territoire de l'étude concernant une aire marine protégée aux Îles-de-la-Madeleine

